



DE LA HONTE

Vendredi 20 décembre, un Père Noël très particulier avait apporté, dans sa honte, des diplômes de l'indignité.

En effet, les officiers présents lors du mouvement des surveillants suite au drame d'Incarville se sont vu remettre en grande pompe des T.O.S pour avoir simplement accompli leur travail d'encadrement de leurs bâtiments respectifs.

De mémoire, il n'y a eu aucun dépôt de clés de la part des agents. Ces derniers ont assuré le service minimum en mémoire de leurs collègues abattus comme des chiens.

Comment peut-on réclamer de telles récompenses sur le sang versé par nos collègues, mais surtout, comment peut-on accepter une telle distinction ?

Nous attendons encore que certains officiers viennent avec nous devant les portes en signe de solidarité, surtout qu'un des leurs est tombé !

Pour votre bonne information :

Le Témoignage Officiel de Satisfaction et la lettre de félicitations permettent de rendre hommage aux personnes qui font preuve d'initiative, de créativité, et dont la conscience professionnelle les conduit à aller au-delà des tâches normalement dévolues au titulaire de leur poste. Un Témoignage Officiel de Satisfaction peut être attribué en récompense à un personnel en activité ayant accompli des actes ou travaux exceptionnels.

CARRIÈRE, QUAND TU NOUS TIENS !

Pouvions-nous attendre autre chose de notre ancien directeur et de notre directeur adjoint actuel, qui ne trouvent rien de choquant dans cette récompense ? Ce dernier s'est même permis de nous dire **que « si les agents n'ont pas fait de dépôt de clés, c'est pour ne pas perdre leurs heures »** (les agents de Vendin-le-Vieil apprécieront).

Mais surtout, le plus choquant est que notre administration ait validé cette demande nauséabonde.

À l'heure où le principal suspect et son commando sont encore dans la nature,

À l'heure où les familles de nos camarades tombés pleurent chaque jour leur disparition en cette période plus que compliquée,

Comment pouvez-vous dormir l'esprit tranquille et vous auto-congratuler dans un déluge d'applaudissements ?

Heureusement, personne ne s'est étouffé avec son petit four.



**Ce n'est pas un T.O.S qu'il fallait vous notifier, mais un T.O.I
TÉMOIGNAGE OFFICIEL D'INDÉCENCE.**

Le SLP FO Justice du CP Vendin-le-Vieil,
Le 21 décembre 2024

